

Se priver avec modération

Dans la forêt, en promenant la chienne de mon collègue, je remarque un changement : la feuille s'est ouverte. Fraîche, fine, translucide, son vert tendre enrichit la palette infiniment variée des couleurs printanières. Pourrions-nous ou voudrions-nous imaginer les sous-bois sans cette si belle couleur ?

Sur le tard, dans ses œuvres abstraites, le peintre Piet Mondrian s'était privé de la couleur verte. Selon la légende, parce qu'il n'aimait pas la nature. En fait, il voulait peindre l'essence des choses, derrière le monde visible. Et donc se servir des éléments essentiels du langage pictural : des droites horizontales et verticales, et les couleurs primaires. Du coup, il s'est privé du vert. En écriture, le lipogramme est une figure de style où l'on se prive de l'usage d'une ou plusieurs lettres. Georges Pérec avait écrit « La disparition », un roman de 300 pages sans jamais se servir de la lettre « e ».

S'imposer une contrainte sous la forme d'une privation peut sembler en contradiction avec la liberté de la création. Or c'est souvent l'inverse : l'absence de limites nuit au développement créatif. Une consigne trop vague, qui ne comporte pas certaines limites, déboussole et bloque la créativité. On se perd. Alors que la contrainte rend ingénieux et les limites, loin de brider, stimulent l'inventivité.

On peut y voir une variante sur l'adage : trop de choix tue le choix. Une quantité illimitée de shampoings alignés sur un rayon de supermarché suscite le désarroi : lequel choisir, est-ce que mon choix sera le bon. L'excès de possibilités attriste, alors qu'un choix restreint simplifie la vie. Point trop n'en faut. Pas d'excès, mais de la modération en toutes choses : même dans l'exercice de la modération.

Bien sûr, l'artiste se prive volontairement d'une couleur ou d'une lettre. Et il en va autrement de celui qui, sans l'avoir voulu, se retrouve privé de l'usage d'un membre ou d'un sens. Mais, même là, la privation ou la limitation conduit souvent à une plus grande acuité des autres sens.

La crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'une année nous a privé d'un certain nombre de libertés : limitations dans la vie sociale et restrictions de déplacement. Ces limites à la liberté individuelle furent imposées et la grande majorité a accepté de s'y plier avec plus ou moins bonne grâce. Les limites imposées, les restrictions et les contraintes ont quelque chose de frustrant, surtout quand elles durent. Mais elles ont aussi permis de redécouvrir d'autres choses. De visiter des lieux laissés de côté jusqu'alors. De faire preuve de créativité insoupçonnée. Les limites ont quand même du bon.

Frans van Binsbergen,
Pasteur EERV - Yvonand